

Modification n° 03.50 : Commune de GENAPPE – Rues Nicolas Lebrun et Saint-Joseph

PROPRIETES

Date de réception SPGE : 14/06/2023

Sous-bassin hydrographique - N° de feuille : DYLE-GETTE – 15/24

Commune : GENAPPE

OAA : in BW

Numéro de modification (Code SPGE) : 03.50

Intitulé : Modification n° 03.50 : Commune de GENAPPE – Rues Nicolas Lebrun et Saint-Joseph

DESCRIPTION

Explications	La demande de modification porte sur la Rue Nicolas Lebrun et la Rue Saint-Joseph, sises sur le territoire communal de Genappe, et actuellement reprises en régime d'assainissement autonome. Etant donné la présence d'un égout entre ces deux rues, l'existence du collecteur de la Dyle-lot 1 et le traitement des eaux usées par la station d'épuration existante de Genappe, il est proposé de réorienter les deux rues en régime d'assainissement collectif.		
Superficie concernée	+/- 24 ha		
	Avant	Après	
Assainissement collectif	0 EH	50 EH	
Assainissement autonome	50 EH	0 EH	
Assainissement transitoire	0 EH	0 EH	
	Charge totale à terme		50 EH

SCHEMA D'ASSAINISSEMENT – BASSIN TECHNIQUE

La mise en œuvre d'un schéma d'assainissement n'est d'application que dans le cas d'un passage vers l'assainissement collectif

Station d'épuration							
Code SPGE		Nom		Capacité		Statut	
25031/01		GENAPPE		9.800 EH		Existant	
Egouts		Collecteurs		Station(s) pompage		Conduite refoulement	
Existants	/	Existants	/	Existants	/	Existants	/
A réaliser	/	A réaliser	/	A réaliser	/	A réaliser	/

SPECIFICITES ENVIRONNEMENTALES

Masse d'eau de surface	DG01R – Etat physico-chimique 2022 : Médiocre
Natura 2000 (rayon de 500 m)	BE31010 – Sources de la Dyle
Zone de baignade (rayon de 500 m)	/
Zone de prévention de captage	/
Aléa d'inondation par débordement	Aléa moyen

ANNEXE

Etude de l'organisme d'assainissement agréé (OAA).

EXTRAIT CARTOGRAPHIQUE

